

RÉUNION DU 10 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de la commune de JOUY, dûment convoqué le 01/04/2021, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Nadia LEITUGA, Maire.

Étaient présents : Monsieur Gilles CARIOU, Monsieur Yves GRIBOT, Madame Alice LIMA, Monsieur Pascal GRASSIN, Monsieur Jérémy SIBOUT, Monsieur Éric GOIS, Monsieur Patrice PICARD, Monsieur Jean-Julien BEAU, Monsieur Christophe COURSON, Monsieur Jacques PROVOST, Monsieur Denis RODRIGUEZ, Madame Laure RAVEREAU, Monsieur Éric MARTINY, Madame Maria VEIGA

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jérémy SIBOUT a été désigné comme secrétaire de séance

DÉLIBÉRATIONS

- 1- Approbation du compte de gestion 2020 de la commune
- 2- Vote du compte administratif 2020 du budget de la commune qui présente un excédent en fonctionnement de **408 195,88 €** et un excédent en investissement de **922 326,27 €** avec des restes à réaliser en dépenses de **76 587,00 €** et aucun reste à réaliser en recettes.
- 3- Budget commune, affectation du résultat de l'année 2020

Une partie de l'excédent de la section de fonctionnement, soit 110 000,88 € sera affectée à la section d'investissement, compte 1068 du budget 2021. Le reliquat du solde de la section de fonctionnement soit 298 195,00 € qui seront affectés au compte 002 du budget 2021. L'excédent du solde de la section d'investissement soit 922 326,27 € sera affecté au compte 001 du budget 2021.

- 4- Taux d'imposition des taxes directes locales 2021 – La taxe d'habitation étant appelée à disparaître, dès 2021, la compensation se fera par un transfert de la taxe départementale du foncier des propriétés bâties, dont le taux sera rajouté à la taxe communale. Le Conseil Municipal ne vote aucune augmentation des taux pour 2021
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,12 % (incluant le taux départemental 2020 de 21,84 %)
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 26,37 %

- 5- Détail des subventions du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Association d'« Aide à domicile » du Canton de Chéroy : 150,00 €
- Amicale des Donneurs de Sang : 50,00 €,
- Club Rural du 3^{ème} Âge de Montacher Villegardin : 650,00 €
- Football Club Rural du Gâtinais en Bourgogne : 500,00 €
- Les Restaurants du Cœur : 50,00 €

- 6- Vote du budget primitif 2021 de la commune

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 044 434,00 €

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 1 053 067,00 €

- 7- Approbation du compte de gestion 2020 du service assainissement

- 8- Vote du compte administratif 2020 service assainissement qui présente un excédent en fonctionnement de **51 992,21 €** et un excédent en investissement de **68 268,77 €** sans restes à réaliser.

- 9- Budget assainissement, affectation du résultat de l'année 2020

L'excédent du solde de la section de fonctionnement, soit 51 992,21 € sera affecté au compte 002 du budget 2021. L'excédent du solde de la section d'investissement soit 68 268,77 € sera affecté au compte 001 du budget 2021.

- 10- Vote du budget primitif 2021 du service assainissement

Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 79 267,00 €.

Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 86 705,49 €.

- 11- Le devis pour l'achat et l'installation d'un pare-ballons le long du terrain de football est validé par le Conseil pour un montant de 9 977,00 € HT.

- 12- Les 3 offres pour des diagnostics plomb (montant : 290,00 € HT), amiante (montant : 875,00 € HT) et radon (montant : 1 700,00 € HT), à réaliser au sein de l'école élémentaire avant travaux, sont acceptés.

13- Suite aux nombreux échanges avec le Président du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire d'Ervauville – Foucherolles - Rozoy le Viel (SIIS) concernant la scolarisation de 3 enfants de Jouy au sein de ce regroupement, et à l'obligation de la commune de résidence de participer aux frais de scolarité de ces enfants, le Syndicat a transmis une délibération en date du 15 mars 2021, fixant les tarifs pour l'année scolaire 2019/2020 pour les communes hors regroupement ainsi que le tableau de répartition des charges de fonctionnement. La participation pour la commune de Jouy s'élève à un montant de 4 926,00 €. Le Conseil Municipal autorise le règlement des frais de fonctionnement liés à l'année scolaire 2019/2020.

QUESTIONS DIVERSES

1. Plusieurs comptes rendus sont faits sur l'avancée des travaux dans différents domaines :
 - Sur l'enfouissement des réseaux – Tranche 3 rue des Jacquins – Branchement des télécoms à terminer.
 - Sur l'accessibilité PMR de la maternelle : les travaux seront terminés d'ici le 26 avril prochain.
 - Sur l'installation d'une antenne Free au hameau des Poissons, le pylône a été installé. Les liaisons électriques seront établies au cours du 2^{ème} semestre 2021.
 - Sur l'extension de l'éclairage public et le projet d'installation de leds intelligents sur l'ensemble de la commune, suite à la visite du Syndicat d'Electricité de l'Yonne. Pour l'extension, plusieurs endroits sont en cours de chiffrage par le SDEY :
 - Pour la route du Marchais des Prés, chiffrage de l'extension en souterrain avec implantation de 9 mâts et lanternes leds,
 - Pour le hameau des Blins, au n° 6, chiffrage pour un mât solaire
 - Pour le hameau des Brouets, chiffrage de la fourniture et pose de 2 luminaires en leds et le déplacement d'un luminaire sodium existant
 - Sur l'installation de caméras de vidéosurveillance avec les préconisations du Major Verse sur les axes majeurs à contrôler. Des devis sont en cours d'élaboration pour ces travaux
 - Pour des travaux de voirie sur l'année 2021, Mardeleuse, Les Caffiers et le Pont du Dardou route des Blins, plusieurs entreprises ont été contactées et des devis seront présentés à la prochaine réunion
 - Pour la sécurité incendie – au hameau des Bordes, la plateforme est terminée. La citerne souple de 180 m³ pour la réserve incendie est commandée. Un compte-rendu est également fait sur la visite du Capitaine Bournof au CPI de Jouy, et les évolutions de l'engagement des Sapeurs-Pompier Volontaires
2. Une boîte à livres sera installée à l'intérieur du château d'eau.
3. Le Conseil valide le rachat de masques homologués pour les enfants de l'école de Jouy
4. Un avis négatif est donné pour l'achat d'un chemin communal par un riverain, mais le Conseil prévoit un recensement des chemins communaux sans issue, afin d'en déterminer leur destination future.
5. Des devis seront demandés pour repeindre le restaurant scolaire – salle des fêtes et un nouvel évier plus adapté sera racheté pour la cuisine
6. Un complément des éclairages de Noël sera fait pour fin 2021
7. École : la menace de fermeture de classe est effacée pour cette année, grâce à l'intervention de notre conseiller départemental (Jean-Baptiste Lemoyne)
Les démarches sur l'accueil périscolaire se poursuivent. Un sondage est en cours pour connaître le potentiel à accueillir. Le conseil envisage de passer par les services de la Communauté de Communes pour l'accompagnement de ce projet.